

13^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

01/07/2023 - année A

*Qui accueille un prophète en sa qualité de prophète recevra une récompense de prophète ;
qui accueille un homme juste en sa qualité de juste recevra une récompense de juste.
Et celui qui donnera à boire, même un simple verre d'eau fraîche,
à l'un de ces petits en sa qualité de disciple, amen, je vous le dis : non, il ne perdra pas sa récompense.*

Chers frères et sœurs,

Après avoir évoqué dimanche dernier le Ciel avec l'événement impressionnant de son existence qui sera le jugement général, voilà que l'Évangile de ce jour nous parle encore de ce qui nous attend dans l'au-delà, à savoir des récompenses !

Cela me rappelle l'examen final du séminaire où, si nous étions dans les premiers avec la mention « *summa cum laude* », le Cardinal Siri¹ nous remettrait alors en récompense un livre, souvent la vie d'un saint !

A cette occasion le Cardinal faisait toujours un bref petit mot. Et je me souviens qu'une année, il avait expliqué que la notion de récompense et de mérite était une notion profondément catholique...

L'Évangile que nous avons entendu en est de fait l'illustration puisque Jésus parle de récompense. D'ailleurs, le catéchisme de l'Église catholique en parle à de nombreuses reprises et consacre un chapitre entier à la notion de mérite².

Cependant les actes méritoires que nous posons pour la vie éternelle ne sont pas de même nature que ceux qui nous obtiennent une récompense humaine.

« *A l'égard de Dieu, il n'y a pas, au sens d'un droit strict, de mérite de la part de l'homme. Entre Lui et nous l'inégalité est sans mesure, car nous avons tout reçu de Lui, notre Créateur* », précise le catéchisme.

Pour le dire simplement, nous ne pourrions pas dire au Seigneur : « j'ai donné un verre d'eau, j'attends ma récompense » !

« *Tout est grâce* » disait en d'autres termes Sainte Thérèse de Lisieux³.

A supposer que nous ne fassions que le bien, le Ciel dépasse infiniment ce que cela mériterait comme récompense !

Même pour la Très Sainte Vierge Marie, son entrée au Ciel fut une grâce, un don totalement libre et gratuit de Dieu pour elle.

Mais parce – comme l'explique Saint Thomas d'Aquin⁴ - « *il est plus noble de posséder un bien par mérite que de le posséder sans le mériter* », Dieu a voulu que l'homme coopère au bonheur éternel qu'Il veut lui donner.

¹ Archevêque de Gênes en Italie (1906-1987)

² Cf. C.E.C n° 1813, 1863, etc. et le chapitre « Le mérite » : n° 2005-2011

³ J'entre dans la Vie – Derniers entretiens, CJ 05.06.97.4 (Éditions du Cerf, 2017).

⁴ Somme théologique III, q. 19, a. 3, c.

« Si Dieu nous a créés sans nous, Il ne veut nous sauver sans nous », expliqua saint Augustin⁵ !

Sur le plan humain, il est plus noble et valorisant pour une personne de pouvoir vivre de son travail que de l'assistanat.

Et bien, Dieu nous aime et nous respecte tellement qu'Il a voulu que, par son amour divin qu'Il met en nous, nous coopérons à l'acquisition de notre béatitude.

Comme l'explique encore le catéchisme de l'Église catholique⁶, *la charité du Christ est en nous la source de tous nos mérites devant Dieu. La grâce, en nous unissant au Christ d'un amour actif, assure la qualité surnaturelle de nos actes et, par suite, leur mérite devant Dieu comme devant les hommes.*

Voilà pourquoi avant de parler de récompense au Ciel, Notre Seigneur, dans l'Évangile que nous avons entendu, nous a rappelé une loi essentielle de cet « amour actif », la Charité, à savoir qu'elle a un ordre.

Nous connaissons la devise Sainte Jeanne d'Arc qu'elle utilisa à deux reprises dans son procès « *Dieu premier servi* »⁷.

Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi...

Celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi...

Pourquoi ? parce que la source de l'amour vrai est en Dieu et que pour aimer vraiment son père, sa mère, son fils, sa fille et même sa propre vie, il faut puiser cet amour en Dieu...

C'est parce que cette femme riche évoquée dans la 1^{ère} lecture⁸ a servi Dieu en accueillant son prophète Elisée que le Seigneur la récompensa en lui permettant de voir sa vie se prolonger grâce à la naissance miraculeuse d'un fils. Elle avait mérité cette récompense.

Nier l'existence du mérite, de cette capacité qu'a l'homme par sa vie de Charité de coopérer à l'acquisition de la gloire qui lui est alors promise au Ciel, c'est rejeter l'ordre voulu par Dieu.

D'où l'écueil de la présomption qui a deux façons de se manifester, comme nous l'explique le Catéchisme de l'Église Catholique :

- Ou bien, *l'homme présume de ses capacités (espérant pouvoir se sauver sans l'aide d'en Haut),*

- ou bien *il présume de la toute-puissance ou de la miséricorde divines (espérant obtenir son pardon sans conversion et la gloire sans mérite).*

C'est pourquoi Saint Ignace de Loyola écrivit⁹ : « *Agis comme si tout dépendait de toi, en sachant qu'en réalité tout dépend de Dieu* ».

Puissions-nous donc laisser vraiment l'amour de la Charité divine agir en nous afin que par nos actes – y compris les plus petits comme de donner un verre d'eau par amour du prochain - nous obtenions la grâce de la récompense de la vie éternelle.

Vie éternelle que nous avons reçue au baptême – comme le rappelait saint Paul dans la 2^{ème} lecture¹⁰ – mais qui nécessite que nous en vivions ! que *morts au péché, nous soyons vivants pour Dieu en Jésus Christ.*

⁵ Saint Augustin, Sermon 169, 13

⁶ C.E.C n° 2011

⁷ L'ÉVÊQUE. - Croyez-vous point que vous soyez sujette à l'Église qui est sur terre, c'est à savoir à notre saint-père le pape, aux cardinaux, archevêques, évêques et autres prélats d'Église ? JEANNE. - Oui, Notre Sire premier servi.

L'ÉVÊQUE. - Avez-vous commandement de vos voix, de ne vous point soumettre à l'Église militante, qui est sur terre, ni au jugement d'icelle ? JEANNE. - Je ne répons chose que je prenne en ma tête, mais ce que je répons, c'est du commandement d'icelles. Elles ne commandent point que je n'obéisse pas à l'Église, - Notre Sire premier servi.

⁸ (2 R 4, 8-11.14-16a)

⁹ Cf. Pedro de Ribadeneira, *La vie de saint Ignace de Loyola*, cité par Benoît XVI dans l'Angélus du 17/06/2012

¹⁰ Rm 6, 3-4.8-11

Chers frères et sœurs,

Lorsque ce fameux cardinal dont je vous parlais remettait ses récompenses aux séminaristes, nous étions bien sûr heureux de voir les uns et les autres récompensés de leur travail et cela nous faisait aimer cet évêque qui manifestait à la fois sa volonté que nous travaillions bien, son attachement aux séminaristes que nous étions et son désir que nous devenions des prêtres bien formés ...

Lorsqu'au Ciel, nous verrons tout d'abord tout ce que le Seigneur nous aura mérité par son incarnation, sa mort et sa résurrection et tout ce que, grâce à Lui, Dieu notre Père aura attribué de mérites à nos frères et à nous-mêmes, combien notre joie et notre émerveillement seront grands !

C'est pourquoi nous anticipons déjà cette louange lorsque, dans la préface de la messe pour les saints¹¹, nous lui rendons grâce en disant :

Père très saint, Tu es glorifié dans l'assemblée des Saints : lorsque tu couronnes leurs mérites, tu couronnes tes propres dons.

C'est pourquoi, avec les anges et les archanges, avec la foule immense des saints nous chantons l'hymne de ta gloire et sans fin nous proclamons : Sanctus !

Que la Très Sainte Vierge Marie, Reine couronnée au Ciel s'il en est nous aide donc à vivre de cette réalité dont nous a parlé notre Seigneur qui fait de nous des catholiques :

Qui accueille un prophète en sa qualité de prophète recevra une récompense de prophète ;

qui accueille un homme juste en sa qualité de juste recevra une récompense de juste.

Et celui qui donnera à boire, même un simple verre d'eau fraîche,

à l'un de ces petits en sa qualité de disciple, amen, je vous le dis : non, il ne perdra pas sa récompense.

Chère Maïna,

Tu vas faire aujourd'hui ta 1^{ère} communion.

Comme l'a rappelé notre Pape en reprenant saint Augustin : *l'Eucharistie n'est pas la récompense des saints, non, mais le Pain des pécheurs*¹²

On ne communie pas parce que l'on a accumulé des bons points, même si bien sûr pour recevoir Notre Seigneur il faut un minimum de bonnes dispositions...

Par contre en communiant au Christ, sa Charité va pouvoir envahir encore plus notre vie et faire en sorte – comme nous l'avons vu - , *que nos actes acquièrent de plus en plus une qualité surnaturelle et, par suite, leur mérite devant Dieu comme devant les hommes.*

« *Qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle ; et moi, je le ressusciterai au dernier jour.* »¹³

Quelle récompense nous sera ainsi donnée !

Comme le disait le St Curé d'Ars :

¹¹ Missel Romain, Préface des saints citant le " Docteur de la grâce " S. Augustin, Psal. 102, 7

¹² Angélus Fête-Dieu du 6 juin 2021. Augustin, sermon LVII sur saint Matthieu, De l'Oraison dominicale V, 7

¹³ Jn VI, 54

La sainte communion est pour nous « le gage de la vie éternelle, » de sorte que la sainte communion nous assure le Ciel. Ce sont des arrhes que le Ciel nous envoie pour nous dire qu'il sera un jour notre demeure...et, bien plus, Jésus-Christ ressuscitera nos corps d'autant plus glorieux, à proportion que nous l'aurons souvent et dignement reçu.

« Seigneur, nous ne sommes pas dignes de te recevoir mais dis seulement une parole et nous serons guéris »...

Et si cette parole était : « qui accueille Jésus en sa qualité d'Agneau de Dieu recevra la récompense de pouvoir participer éternellement aux noces de l'Agneau, au banquet céleste avec tous les saints qui ont mérité par Lui et avec Lui le Ciel ? »

PRIERE UNIVERSELLE

Année A – 01/07/2023

Prions pour la Sainte Église de Dieu, en particulier pour Notre Saint Père le Pape François, les évêques et les prêtres et les diacres.

Demandons au Seigneur de les soutenir afin que, par leur ministère, ils aident les âmes à obtenir la récompense de la vie éternelle.

Prions pour ceux qui ont une responsabilité dans le gouvernement des nations, en particulier de notre pays.

Supplions le Seigneur de les aider à comprendre que ce n'est qu'en se tournant vers Lui que pourra régner la paix et la concorde.

Prions pour tous ceux qui sont touchés par le deuil.

Supplions le Seigneur de les aider à se tourner vers Lui et son Église afin d'obtenir de sa miséricorde le salut de l'âme de leurs défunts.

Prions enfin les uns pour les autres.

Supplions le Seigneur de nous aider à grandir dans la Charité afin *que nos actes acquièrent de plus en plus une qualité surnaturelle et, par suite, leur mérite devant Dieu comme devant les hommes.*